



Comité Départemental de l'Aisne de Tir à l'Arc

Réunion de bureau
Jeudi 15 février 2018
Salle du jeu d'arc Villeneuve Saint Germain

Début de la réunion : 19h30

Etaient présents : Didier BARRAS - Daniel BOQUET - Sylviane BOUTRELLE - Frédérique CAZZOLA- Dolorès LEBEGUE - Maryline MERCIER - Didier PASQUIER - Laurent PRUDHOMME- Christophe SALLET.

Etaient excusés : Luc BAURIN -Gwenola LE MASLE -André MIGNOLET.

En début de réunion Mme la Présidente nous informe de la démission de Jean Albert MARCQUES Lors de la prochaine Assemblée Générale il y aura trois membres à élire suite aux démissions enregistrées depuis la fin de l'année.

Déjà un appel à candidatures pour cette assemblée générale (février 2018) avait été lancé sans obtenir de candidat.

1. Election du trésorier

Suite à la démission de Daniel BOQUET de ses fonctions de trésorier le bureau se réunit pour élire un nouveau trésorier.

Mme la présidente fait appel à candidature auprès des membres présents.

Peu de volontaire pour ce poste.

En l'absence de candidat Didier barras se propose pour occuper cette fonction, il est donc élu.

2. Situation financière du Comité

Au regard du bilan financier affiché en 2017 le comité va devoir faire des choix au niveau des actions et réduire ses dépenses sur certaines actions.

Les subventions sont de plus en plus réduites et ne couvrent que 35% des dépenses par action et risquent encore de diminuer en 2018.

- Ecole de tir

Il est donc décidé de diminuer la dotation de l'école de tir et de n'attribuer du matériel que pour les nouvelles compagnies qui ont fait une demande de matériel.

Pour 2018 la compagnie d'Étreux se verra doter de 3 arcs pour un montant estimé à 400€ environ.

- Le groupe départemental Jeunes représente un budget important au sein du Comité Départemental

Il sera demandé une participation aux parents lors du stage d'été organisé à Cap'Aisne

La participation du comité est maintenue pour le stage de Pâques à CHALAIN.

A partir de 2018 une convention va être signée avec le Comité Régional de Tir à l'arc des Hauts de France pour le fonctionnement du groupe pour un montant de 500€

- Action femmes (gratuité de la part départementale aux licenciées féminines)

La gratuité est maintenue pour l'instant.



Comité Départemental de l'Aisne de Tir à l'Arc

- Les frais de déplacement des arbitres
A compter de mars 2018 les clubs organisateurs des championnats départementaux prendront en charge les frais de déplacement des arbitres.
- Pas d'achats de médailles
Une commande a été réalisée sur l'exercice 2017 et couvre les besoins sur plusieurs années.

3. Trophée départemental des mixtes

La FFTA met en place cette action qui a pour objectif de s'appuyer sur la mixité afin de créer une dynamique et fidéliser les pratiquants.

Sylviane fait une présentation de ce qu'est le trophée des mixtes (annexe1 : ppt)

Le Comité Départemental s'inscrit dans ce processus

Ce trophée sera organisé en extérieur à Cap'Aisne

Sylviane se charge d'envoyer une information aux clubs et compagnies du département
Maryline se charge de la réservation du terrain.

4. Questions diverses

Dolorès et André qui font partie de la Commission Tradition sont étonnés de ne pas être associés aux travaux et décisions pris par Gwenola

Aucune réunion n'a lieu et font état de travaux menés sans concertation.

5. Dates de réunion 2018

Les réunions ont lieu le 2^{ème} vendredi à la salle du jeu d'arc de Villeneuve Saint Germain à 19h30.

Vendredi 13 avril 2018

Vendredi 8 juin 2018

Vendredi 12 octobre 2018

Vendredi 14 décembre 2018

Vendredi 1 février 2019 Assemblée Générale à Cap'Aisne

Fin de la réunion à 22h30

Prochaine réunion le 13 avril 2018 à 19h30

Au jeu d'arc de Villeneuve Saint Germain

La secrétaire

la présidente